



POLITIQUE D'ENTREPRISE

BE-Trans veut continuer à évoluer et à se poser comme une entreprise flexible et compétente pour laquelle l'expérience, la qualité au sens large, ainsi que la flexibilité constituent des valeurs essentielles.

Pour atteindre cet objectif, nous mettons un point d'honneur à exécuter nos activités dans le respect des normes et des exigences strictes du SQAS. Pour continuer à soutenir cette politique de manière cohérente et continue, nous pouvons compter sur nos précieux collaborateurs qui s'efforcent en permanence de garantir le meilleur service grâce aux connaissances et à l'expérience dont ils disposent.

Nous voulons porter la qualité standard de nos services à un niveau toujours plus élevé en suivant notre organisation interne et en améliorant constamment notre fonctionnement. Concrètement, cela signifie que la Direction de notre entreprise s'engage pleinement :

- 1) à exécuter l'ensemble de ses activités dans le respect d'une stricte Responsabilité Sociétale des Entreprises (tel que décrit dans le code de conduite de BE-Trans) ;
- 2) à exécuter l'ensemble de ses activités dans le respect des principes de non-discrimination (couleur, race, sexe, culture et religion) ;
- 3) à garantir la sécurité et la santé de tous les collaborateurs dans l'exercice de leurs fonctions et à mettre, à cette fin, des outils (de travail) sûrs à leur disposition ;
- 4) à mettre en œuvre une politique de prévention en matière de consommation d'alcool et de drogue durant les heures de travail (tolérance zéro) (CCT 100) ;
- 5) à garantir au maximum la protection de l'environnement ;
- 6) à accorder une priorité absolue aux intérêts de nos clients lorsque nous appliquons les directives reçues ;
- 7) à prendre des mesures de sécurité suffisantes pour protéger au maximum nos propriétés ET celles de toutes les parties intéressées (y compris les clients) ;
- 8) à encourager nos collaborateurs, et les chauffeurs en particulier, à travailler selon les principes de la Sécurité basée sur le Comportement (Behaviour Based Safety - BBS) en vigueur ;
- 9) à former, coacher et à encadrer nos collaborateurs, mais également à les observer et à les évaluer de manière adéquate afin de veiller à ce qu'ils adoptent un comportement sûr ;
- 10) à inciter nos collaborateurs à signaler sur le champ tout comportement, acte ou situation dangereux selon les modalités prescrites ;
- 11) à impliquer tous nos collaborateurs et toutes les autres parties intéressées dans cette politique en les informant constamment et en les incitant à atteindre des objectifs prédéfinis à cet égard ;
- 12) à nous conformer en permanence à la législation et à la réglementation en vigueur imposées par les autorités compétentes ;
- 13) à évaluer régulièrement nos activités afin d'identifier et de mettre en œuvre d'éventuelles opportunités d'amélioration ;
- 14) à cartographier de manière très détaillée les modalités de communication interne et externe en cas d'incidents, d'accidents ou de calamités ainsi que les cas dans lesquels une telle communication doit intervenir.

Cette politique se traduit par un entrepreneuriat durable. Pour BE-Trans, entreprendre durablement consiste à tenir compte de l'impact de nos activités sur le monde d'aujourd'hui, mais aussi et surtout, sur celui de demain et ce, tant au niveau des PERSONNES (aspect social), que de la PLANÈTE (environnement) et des BÉNÉFICES (aspect économique).

Geel, le 2 janvier 2018